

**Membres présents :Mrs P.ROY, J.REGNIER, G.PHILIPPE, C.DAGUE, C.CRAMETE,**

**C.SCANSAROLI, G.DJIZMEDJIAN, W.BASTIT, R.TURGIS, J.F.MAILLET, M.ANSERMIN,  
A.BRISEUX, Mme J. DA SILVA.**

**Absents excusés :R.GRENIER, J.P.PEGURRI, D.BERNEAU, L.BOUNIOL, C.HUTSEBAULT,**

**A.LEFORT.**

**Invité : Mr F. COQUOZ**

**Ouverture de la séance à 18h05**

En l'absence du Secrétaire Général, C. CRAMETE est nommé Secrétaire de séance.

-Approbation du procès verbal de la réunion du 14 Janvier 2010 à la majorité des voix moins 1 abstention.

-Mr Le Président ouvre la réunion en faisant part de plusieurs disparitions survenues récemment et qui touchent des personnes qui se sont impliquées dans la vie cycliste régionale :

Mr A. MACRON, premier reporter photo sur les routes Franciliennes durant les années 60.

Mme M. DALLOZ (EC Houdan),

J. BOURDEIL, jeune licencié de l'U.S.Domont, âgé de 16 ans.

Le Comité Régional transmet à chacune des familles concernées ses sincères condoléances.

-Mr Le Président rend compte d'un vote consultatif auprès des membres du C.D. à la question de Mr A. Briseux, lequel souhaite accorder une priorité d'engagements sur les épreuves de Championnats Départementaux aux clubs du Département concerné.

19 votants, 17 exprimés, 17 voix « pour ».

-Les compositions des différentes commissions Régionales 2010 sont entérinées et visibles sur le site Régional.

-Lors de l'A.G. Fédérale, Mme Reine BEIGNET (V.C.Livry-Gargan), doyenne Nationale des licencié(e)s a été honorée et décorée de la médaille d'Or de la Fédération.

-Un état des médaillé(e)s aux récents Championnats Mondiaux sur piste à COPENHAGUE (Dan.)est communiqué :

P. JEULAND Médaillée d'Or à l'épreuve Scratch,

G. BAUGE Médaillé d'Or en Vitesse,

M. D'ALMEIDA Médaillé d'Argent au Km,

G.BAUGE / M.D'ALMEIDA Médaillés d'Argent à la Vitesse par équipe.

-La saison hivernale « Piste » à l'INSEP a rencontré un beau succès de participation sur chacune des journées ( 107 cartes souscrites).

-La Fédération Française a désormais un Directeur Général en la personne de Mr Olivier QUEGUINER (ex collaborateur ASO et UCI durant 7 années dans chaque entité puis consultant au Comité International Olympique) qui a pris ses fonctions depuis le 01 Avril dernier.

- Suite aux dernières élections Régionales, Mr Francis PARNY fait son retour au sein du Conseil Régional de l'Île de France et devient vice-président Chargé des sports en remplacement de Mme RICHARD.

Une prochaine **entrevue** doit avoir lieu avec le nouveau représentant, envers lequel la délégation du Comité Régional ne manquera pas de rééditer ses demandes antérieures.

-Point sur le règlement de l'épreuve « Challenges du CIF 2010 ». Celui-ci est soumis aux membres présents. Quelques formulations de texte sont à corriger pour une meilleure compréhension et une application sans ambiguïté, dont le chapitre « composition des équipes » qui ouvre un débat.

Les clubs qualifiés pour l'édition 2010 **devront présenter au départ de l'épreuve** un nombre minimum de coureurs permettant leur classement au prix d'équipe (soit 3 ou 2 licenciés selon la catégorie concernée).

Cette mesure est adoptée par 9 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention., la proposition concernant une possible participation de formation incomplète est donc rejetée.

A la demande de Mr R. TURGIS, l'édition prochaine des challenges du CIF portera l'appellation « Souvenir A. MACRON » (proposition adoptée à l'unanimité).

-Un comparatif du nombre de licenciés enregistrés au 06 Avril 2010 fait ressortir une augmentation de 2,37% pour le Comité Régional avec 6923 licences contre 6763 en Avril 2009.

-A l'issue de l'Assemblée Générale du CDC 78, Mr GILSON (UC Gambais) a été élu nouveau Président Départemental succédant à Mr M. LOUIS démissionnaire.

-Suite à une activité professionnelle générant des déplacements répétés en Province, Mr D. BERNEAU a fait savoir qu'il lui serait impossible de gérer l'ensemble des différentes statistiques Régionales. Le Comité Régional comprend la position de Mr BERNEAU et lui adresse ses remerciements pour la quantité et la qualité du travail effectué depuis plusieurs années.

Une réunion est prévue dès le Vendredi 09 Avril avec le personnel du siège Régional pour la répartition en vue de l'exécution de certaines statistiques sachant que d'autres seront prises en charge par quelques Présidents actuels de commissions.

Chacune et chacun des gestionnaires devra les faire connaître en fin de saison à Mr D. BERNEAU qui en fera toujours la récapitulation.

#### **Intervention de Mr J. REGNIER –Trésorier- :**

Une situation budgétaire au 07 Avril 2010 est portée à la connaissance du Comité Directeur. Les dépenses semblent se maintenir au prévisionnel annoncé.

Néanmoins, l'absence en grande partie de la réalisation à ce jour des différentes subventions publiques et de certaines recettes ne permet pas une lecture plus réaliste de la situation financière actuelle.

#### **Intervention de Mr F. COQUOZ –CTR- :**

Mr COQUOZ fait savoir que ses services sont en cours de remise en état des éléments de la piste amovible de BMX.

Achat prévu d'un Derny pour l'entraînement au pôle de Fontainebleau.

Une sélection Régionale va participer à l'épreuve du Canton de Trelon.

Relance souhaitée du cyclisme féminin : le potentiel et le nombre de licenciées limitent l'existence de sélections Régionales.

En BMX, 19 licenciés ont obtenus le BF2 et 3 se dirigent vers le BF3.

Pérennité du pôle de Fontainebleau : gestion des locaux par un « privé » ce qui risque de provoquer une augmentation des tarifs. Il est envisagé de mettre en place des « pôles Inter régions ». Ce processus peut permettre un coût de gestion partagé par chaque région représentée. Néanmoins l'avenir proche ne verrait plus que l'existence de « pôles Elites » et « pôles France Jeunes ».

Une candidature Régionale pour le « pôle Inter régions » est adoptée à l'unanimité.

### **Commission BMX :**

Le Président G. PHILIPPE est toujours aussi satisfait de sa spécificité, que se soit par le nombre de licenciés toujours en augmentation ou du succès de ses organisations en Région Ile de France avec régulièrement un nombre, là aussi, de participants en hausse.

Des Présidents heureux , çà existe !!

### **Intervention de Mr C. DAGUE.**

Le Président de la commission des Jeunes confirme que le « Label d'Excellence » a été décerné au club CSM CLAMART qui est la seule Ecole Francilienne reconnue à ce niveau par la commission Nationale. La reconnaissance fédérale, sera remise lors d'une organisation du lauréat le 9 mai prochain.

### **Intervention de Mr A. BRISEUX :**

Le Président de la commission Nouvelles technologies, fait part des difficultés rencontrées dans la procédure des engagements sur le site Fédéral. Il explique que la procédure Fédérale "n'a pas tout naturellement pris en compte l'ensemble des spécificités auxquelles nos clubs étaient accoutumés dans la procédure Régionale de ces dernières années. Passé cette période d'adaptation il est probable que les choses vont rentrer dans l'ordre pour la satisfaction du plus grand nombre". D'ores et déjà des adaptations sont à prendre en considération et modifient les délais et horaires d'engagement :

° Le club organisateur et les clubs prioritaires (co-organisateur et détenteurs de challenge) peuvent s'engager dès la parution de l'épreuve souhaitée sur le site Fédéral.

° Les autres associations pourront accéder aux engagements, dès 7h, 14 jours avant la date de l'épreuve (exemple : une épreuve organisée le 30 Avril paraît sur le site Fédéral le 05 Avril. Dès cette date l'organisateur et les clubs dits prioritaires peuvent s'y engager. A compter du 16 Avril 7h , les autres associations y ont accès).

D'autre part Mr A. BRISEUX considère que "certains clubs ont pour pratique régulière d'engager des coureurs dont la présence n'est pas acquise. Sachant que le système d'engagements permet l'ajustement jusqu'à 3 jours avant la course, il souhaite un peu plus de sérieux de la part de ces associations et demande aux arbitres de réduire la mention « Excusé », trop systématiquement employée actuellement".

### **Question de Mr A. BRISEUX :**

De nombreux licenciés sont invités sur des épreuves organisées par des Fédérations affinitaires. Qu'en est-il dans ce cas de figure de la couverture d'assurance FFC ?.

La réponse est donnée avec le tableau de la couverture Assurance 'Capdet-Raynal' :

**Manifestations Hors FFC = AUCUNE COUVERTURE PAR L'ASSUREUR FEDERAL**

**(sauf en cas de convention et existence d'une commission paritaire pour calendrier commun)**

### **Question de Mr M. ANSERMIN :**

Concernant la nouvelle réglementation Fédérale pour les montées de la série Départementale de D1 à 3è cat., il faut appliquer désormais, et cela dès cette saison 2010 : 3 victoires.

Il est souhaitable, pour plusieurs raisons, explicitées par Mr ANSERMIN, de conserver notre réglementation actuelle pour cette saison en cours, à savoir : 2 victoires.

Le maintien de la règle actuelle est adoptée à l'unanimité.

### **Question écrite de Mr R. GRENIER :**

Lorsque la participation aux Championnats Régionaux sur route se fait par qualification préalable en fonctions de résultats, il faudrait néanmoins donner au C.T.S. le droit d'y inscrire des coureurs de valeur non qualifiés pour des raisons diverses (accident, maladie, mutation récente de comité, etc..)

La proposition soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

**Question de Mr R. TURGIS :**

Mr TURGIS souhaite apporter quelques modifications à la réglementation Régionale de Cyclo-cross :

°Les minimales partiraient 2 minutes après les Cadets ;

°Les féminines partiraient 2 minutes après les Départementaux et Juniors ;

°Manches du Challenge Régional : les féminines partiraient 2 minutes après les cadets(après midi au lieu de matin) ;

°Le mini Challenge devra se terminer avant les congés de Noël.

L'ensemble de ses propositions est adopté à l'unanimité.

**Questions de Mr C.CRAMETE :**

°Composition des commissions Régionales :

Maintien des candidatures volontaires,

Obligation de la part des Présidents Départementaux de présenter un licencié de son Département dans chacune des commissions,

Limiter la présence d'un membre élu du C.D. à l'intérieur de 2 commissions maximum,

Durée des commissions de 4 ans et non renouvelable annuellement.

Ces différentes propositions, soumises au vote, sont rejetées à l'unanimité. , dans l'attente d'une révision modificative de nos statuts.

°Facturation « demande de date » :

Pour l'ensemble des épreuves déposées à l'intérieur du délai donné chaque année, le coût est de 45 €.

Les épreuves déposées au-delà de ce délai, en cas d'annulation d'organisation, verront ce coût porté à 60€.

Les seules raisons qui peuvent donner lieu à la non perception de ces sommes sont : intempéries, refus de la Préfecture ou Sous Préfecture motivé auprès de l'organisateur.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité et sera applicable pour la prochaine saison routière.

°Formation des licenciés :

Mr CRAMETE souhaite avoir des confirmations et précisions sur le déroulement des sessions de formation durant l'inter-saison.

Mr COQUOZ confirme la mise en place de sessions sur le plan Régional durant les mois d'Octobre, Novembre ou Décembre 2010 selon la formule d'une formation commune rapidement suivie d'une formation spécifique demandée par le candidat. Les résultats seront communiqués dès la fin des différentes sessions.

Le coût estimé sera de l'ordre de 120 € par candidat.

**FIN DE LA SEANCE A 22h15**